



UNIL | Université de Lausanne
Décanat SSP
bâtiment Géopolis
CH-1015 Lausanne

Mesdames et Messieurs les représentant·e·s
du corps professoral,
des étudiant·e·s,
du corps intermédiaire,
du personnel administratif et technique

SEANCE DU CONSEIL DE FACULTE

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que la prochaine séance du Conseil de Faculté de l'année académique 2021-2022 aura lieu le

Jeudi 23 juin 2022 de 14h15 à 17h30

(suivi des Rencontres d'été et du souper de Faculté)

Salle 275 - Internef

Précision : *Selon l'article 38 du Règlement interne de l'Université, les séances du Conseil de Faculté sont ouvertes à tous les membres de la Faculté, sous réserve du huis clos prononcé par le Conseil. A partir du point 8, les discussions se dérouleront à huis clos.*

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 avril 2022 (annexe)**
- 3. Communications**
 - a. Du Décanat**
 - b. Des autres corps**
- 4. Discussion du Plan EDI (annexe)**
- 5. Élection des Commissions permanentes (annexe)**
- 6. Élection de la Direction de l'institut de psychologie (jusqu'au 31 décembre 2022)**
- 7. Approbation des règlements (sous réserve)**
 - a. MAS en psychologie de la santé (annexe)**
- 8. Approbation du rapport de Commission de nomination pour le poste de MER1 en Psychologie de l'orientation (annexes)**

- 9. Approbation de la composition de la Commission de nomination (sous réserve)**
 - a. Poste de PAS/PO en sociologie de l'éducation**
 - b. Poste de MER1 en politique locale et personnel politique sur appel**
- 10. Demande d'honorariat de la Prof. Farinaz Fassa**
- 11. Propositions individuelles et divers**

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sentiments les meilleurs.

La Doyenne de la Faculté

Prof. Nicky Le Feuvre

Lausanne, le 13.06.2022